Municipalité de L'Avenir
545 rue Principale, L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Tél. : (819) 394-2422 Fax : (819) 394-2222
Courriel : info@municipalitelavenir.qc.ca

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 655-12.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- **QUE** lors d'une séance régulière tenue le lundi 2 novembre 2026, à L'Église St-Pierre de Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir, le conseil de la municipalité de L'Avenir a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 801-26 intitulé Amendement au règlement de lotissement;

- **QU**'une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 7 décembre 2026**, à compter de 19h00 à la sacristie de l'Église St-Pierre de Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir;

- **QUE** ce projet de règlement a pour objet d'intégrer les dispositions de règlement d'amendement MRC-984 du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Drummond afin d'assouplir certaines normes de lotissement. Alcide Boisvert, maire, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

- **QUE** le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 545, rue Principale à L'Avenir, lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h00 à 17h ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

Donné ce 4e jour de novembre 2026.

Suzie Lemire
Directrice générale/greffière-trésorière